

L'agenda des abonnés Moniteur Juris : pour retrouver **tous les services associés à votre abonnement**.

Restons connectés.



**En partenariat avec [achatpublic.info](#)**

## RENDEZ-VOUS EXPERTS JEUDI 27 MAI À 9H30

### CCAG TIC : à quoi s'attendre ?

Parmi les cinq CCAG « historiques » modifiés par les arrêtés du 30 mars dernier figure le CCAG des marchés publics de techniques de l'information et de la communication (CCAG TIC). Ce CCAG s'applique notamment aux marchés d'études, de fourniture de logiciels, de prestations de maintenance... Outre les évolutions de certaines de ses stipulations, de nouveaux éléments ont été intégrés concernant notamment l'exécution du marché par une personne nommément désignée, le devoir de conseil, l'audit, la suspension des prestations liées à des événements extérieurs, la maintenance en condition de sécurité...

Afin d'appliquer au mieux ce nouveau CCAG, **Maître Valérie Brault**, avocate au sein du Cabinet Palmier – Brault – Associés, présentera les principales innovations.

**JE M'INSCRIS ►**



# CONTRATS PUBLICS N°219 EST EN LIGNE

## Nouveaux CCAG : points clés de la réforme

En septembre 2019, des groupes de travail ont été constitués afin de réformer les différents CCAG. La dernière révision importante datant de 2009, il était nécessaire de les actualiser afin de tenir compte des évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles... Les travaux ont finalement abouti avec la publication, le 1<sup>er</sup> avril dernier, des cinq CCAG « historiques » (travaux, FCS, MI, PI, TIC) modifiés et la création d'un sixième CCAG applicable aux marchés de maîtrise d'œuvre. Quelles sont les principales nouveautés, modifications... contenues dans ces nouveaux documents ?

### Voici le sommaire de ce dossier :

- [Éditorial - De nouveaux CCAG au service d'un achat public efficace](#) - Laure Bédier (Directrice de la DAJ)
- [La refonte des obligations générales des parties dans les CCAG](#) - Thomas Sermot
- [La prise en compte effective du traitement des données personnelles dans les nouveaux CCAG](#) - François Jouanneau et Benjamin Brami
- [CCAG et algorithmes publics : les données manquantes de la transparence ?](#) - Ludovic Myhié et Olivier Grevin
- [Le prix dans les nouveaux CCAG](#) - Jean-Marc Peyrical, Alexandra Tavares-Lemire et Pierre Cailloce
- [La consécration du décompte général « avec réserves »](#) - Christophe Cabanes et Jérémie Couette
- [L'encadrement contractuel du délai d'exécution : des avancées, quelques regrets, une adhésion incertaine de la part des acheteurs](#) - Arnaud Latrèche
- [Les stipulations des nouveaux CCAG en matière de développement durable](#) - Nadia Saïdi et Kahéna Sekhri
- [La gestion des déchets de chantiers dans le nouveau CCAG Travaux](#) - Pierre-Alain Mogenier
- [Le nouveau régime d'utilisation des résultats dans le cadre de l'exécution des marchés publics](#) - Emmanuel Perois
- [Résiliation, interruption/suspension des travaux ou prestations au regard des nouveaux CCAG](#) - Laurent Sery et Julie Coulangue
- [Éloge de l'Œuvre](#) - Nicolas Charrel
- [CCAG Travaux, CCAG maîtrise d'œuvre et Code de la commande publique : le puzzle imparfait](#) - Clarisse David et Walter Salamand

JE LE CONSULTE



En partenariat avec *Opérations Immobilières*

## RENDEZ-VOUS EXPERTS JEUDI 20 MAI À 9H30

### La blockchain au service de l'immobilier

Ce Rendez-Vous Experts se propose de faire le point sur les apports de la blockchain dans le domaine de l'immobilier : financement, démarches d'urbanisme, procédures de vente et de construction. L'ensemble de la chaîne immobilière est concernée par cette évolution.

### Intervenant :

**Aurélien Onimus** passionné par l'innovation et son application réelle au sein des entreprises accompagne les porteurs de projet. Il est l'auteur de 3 ouvrages sur la blockchain.

JE M'INSCRIS ►



# RENDEZ-VOUS EXPERTS

## JEUDI 27 MAI À 14H30

### Actualité trimestrielle du droit de l'environnement

*Moniteur Juris* propose un nouveau webinaire à ses abonnés afin de présenter une analyse de l'actualité législative et jurisprudentielle du droit de l'environnement, dans les domaines de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement. Ce nouvel outil a pour objectif de donner toutes les clés aux professionnels afin de les aider à adapter leurs pratiques.

Projet de loi Climat et Résilience, mesures ERC, évaluation environnementale, rénovation énergétique... l'actualité est riche, évolue vite et les professionnels de l'urbanisme, de la construction et de l'aménagement doivent rester informés.

#### Intervenant :

**Christian Huglo**, fondateur du cabinet Huglo-Lepage pionnier du droit de l'environnement, animera ce webinaire assisté de son équipe d'avocats experts dans ce domaine.

JE M'INSCRIS ►



**Complément Urbanisme-Aménagement devient Les Dossiers Urbanisme Aménagement**

## LE N°47 DES DOSSIERS URBANISME AMÉNAGEMENT EST EN LIGNE

À compter de la parution d'avril qui vient d'être mise en ligne, *Complément Urbanisme-Aménagement* change de nom et devient ***Les Dossiers Urbanisme Aménagement***.

Ceux d'entre vous qui reçoivent la version papier auront noté que ce changement de nom s'accompagne d'une nouvelle identité visuelle en couverture.

#### ► Pourquoi un nouveau titre ?

Le nouveau titre *Les Dossiers Urbanisme Aménagement* est plus explicite et correspond davantage au contenu de votre revue. Il lui confère aussi une identité propre susceptible de le faire exister seul pour aller à la rencontre d'un nouveau public.

#### ► Ce qui change pour vous ?

Le contenu que vous appréciez tant demeure inchangé. Sur *Moniteur Juris*, vous retrouvez toutes les anciennes parutions de *Complément Urbanisme-Aménagement* sous cette nouvelle appellation dans la rubrique Analyses et décryptages > Revues > Les Dossiers Urbanisme Aménagement.

#### ► Que contient le numéro d'avril ?

En plus de votre veille juridique habituelle, ce numéro comporte un dossier relatif à la division primaire. Ce dernier fait suite à l'arrêt du Conseil d'État du 12 novembre 2020, SCI 3 Jules Gautier, qui, s'agissant d'un projet fondé sur une division primaire, revient sur la question du terrain d'assiette à prendre en compte pour apprécier le respect des règles d'urbanisme.

Vous y trouverez notamment les articles suivants :

- [Généalogie des règles applicables aux « divisions primaires »](#), par Frédéric Rolin ;
- [Réflexions sur l'application du règlement du PLU dans le cadre d'une division primaire depuis l'arrêt SCI 3 rue Jules Gautier](#), par Elsa Sacksick.

JE LE CONSULTE



## VISIONNEZ LES DERNIERS REPLAYS RENDEZ-VOUS EXPERTS

- ▶ La commande publique : quels bilans 2020 et perspectives 2021 ?
- ▶ CCAG Maîtrise d'œuvre : à quoi s'attendre ?
- ▶ Actualité trimestrielle du droit de l'urbanisme
- ▶ Actualité trimestrielle du droit de la construction



### VOTRE AVIS nous est précieux

▶ JE DONNE MON AVIS  
EN MOINS D'UNE MINUTE

Pas du tout 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Tout à fait



Mon compte

Parrainage



Assistance

Calendrier 2021

Vous recevez cet email à l'adresse de la part de « Moniteur Juris » dans le cadre de votre abonnement. Moniteur Juris est une marque du groupe Infopro Digital spécialiste de l'information professionnelle. Pour suspendre la réception d'emails provenant de « Moniteur Juris », [suivez ce lien](#). Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de suppression, de retrait du consentement en écrivant à [rgpd.editions@infopro-digital.com](mailto:rgpd.editions@infopro-digital.com). La charte de données personnelles du groupe Infopro Digital, dont Moniteur Juris fait partie, est disponible ici : [www.infopro-digital.com/rgpd](http://www.infopro-digital.com/rgpd)

© 2021